



MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Sanction définitive

Val-de-Travers – Saint-Sulpice – BF 1632 – Rue des Fosseaux 9

Description de l'ouvrage : Mise en conformité d'une construction de type dépôt non chauffé pour véhicules de collection

Affectation parcelle : ZI

Requérant(s) : Erb Mireille Evelyne, Rue des Fosseaux 3, 2123 Saint-Sulpice

Auteur des plans : Domotis SA, Ruesch Cindy et Claude-Alain, 2025 Chez-le-Bart et A-TEC, Saudan architecture Sàrl, Saudan Christophe, Rte de Coffrane 3, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

SATAC : 119415

Décision spéciale : Art. 14.05 alinéa 2 RAC (affectation) ; Art 14.05 alinéa 4 RAC (tos)

Affichage :

- Site internet communal : www.val-de-travers.ch → Vie quotidienne → Informations pratiques → Mises à l'enquête publiques.
- Hall du Service de l'Urbanisme, Grand-Rue 38 à Couvet (les plans sont à consulter au rez-de-chaussée de 08h00 à 12h00 ou sur rendez-vous).

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal, « Opposition », Rue du Temple 8, 2114 Fleurier, jusqu'au **9 décembre 2024**.

Val-de-Travers, le 8 novembre 2024.

LE CONSEIL COMMUNAL

